



Toulon, le 10 novembre 2011 – 20h45

## Après les intempéries dans le Var : Informations utiles

### Informations météo et risque de crues :

Ces informations sont disponibles en ligne sur [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

### Point sur les réseaux :

#### 1. Eau potable

L'eau reste potable sur l'ensemble des communes du département, **sauf pour les communes de Brue-Auriac, Seillons-Source d'Argens, Varages et Camps La Source**, où un dispositif de distribution de bouteilles est mis en place par la municipalité, mais il est demandé aux habitants des communes Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et le Muy d'économiser cette eau potable tant que la capacité de production des captages ne sont pas revenus à la normale. **Dans tous les cas, se renseigner en mairie.**

#### 2. Transports scolaires :

Sauf exception, tous les transports scolaires circulent.

Information mise à jour sur le site du Conseil Général du Var ([www.var.fr](http://www.var.fr)).

#### 3. Transports sur les lignes régulières VarLib :

Pour plus d'informations sur le réseau VARLIB, vous pouvez contacter le 04 94 24 60 00 ou le 0810 006 177 du lundi au samedi de 6h à 19h et le dimanche de 7h30 à 19h ou vous connecter sur [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

### Etablissements scolaires :

Tous les établissements seront ouverts ce lundi.

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var

Vincent BARASTIER 04 94 18 80 30  
Manon BELTRANDO 04 94 18 80 25  
Didier COUVE 04 94 18 81 46

[vincent.barastier@var.gouv.fr](mailto:vincent.barastier@var.gouv.fr)  
[manon.beltrando@var.gouv.fr](mailto:manon.beltrando@var.gouv.fr)  
[didier.couve@var.gouv.fr](mailto:didier.couve@var.gouv.fr)

## Posture d'après crise :

M. Paul MOURIER, Préfet du Var, a décidé la constitution de deux Missions Opérationnelles d'Appui (MAO) aux communes dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan.

Ces missions d'appui opérationnelles, sous la direction des sous-préfets d'arrondissement, auront pour tâche :

- de coordonner au plus près du terrain les missions de sauvegarde,
- de recenser précisément les dégâts occasionnés aux biens privés (en lien avec les assureurs), et aux biens publics, en lien avec les communes et le Conseil Général,
- de recenser précisément les dégâts occasionnés à l'économie et à l'agriculture en lien avec les chambres consulaires.

### Guichets uniques à destination des entreprises sinistrées

**Pour l'arrondissement de Draguignan, les entreprises sinistrées peuvent contacter les guichets uniques dédiés et ouverts dès ce mardi 08 novembre 2011 au 04 94 09 64 90. Ces guichets sont ouverts de 08h30 à 18h00 :**

*Pour le monde agricole, auprès de*  
La Chambre d'Agriculture du Var  
70, avenue du Président Wilson  
83550 VIDAUBAN  
tel : 04 94 99 74 00 \* fax : 04 94 99 73 99

*Pour toutes les activités économiques autres que l'agriculture, auprès de*  
l'Union Patronale du Var

En Dracénie : 3, avenue du Maréchal Juin 83300 Draguignan  
Tel : 04 94 68 71 41 fax : 04 94 68 13 34  
A Fréjus : 20, rue de l'Argentière 83600 Fréjus  
Tel : 04 94 51 18 30 fax : 04 94 51 74 60

**Pour l'arrondissement de Brignoles, les entreprises sinistrées peuvent contacter le guichet unique dédié et ouvert dès ce mardi 08 novembre 2011 au 04 94 37 03 81.**

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var

Vincent BARASTIER 04 94 18 80 30  
Manon BELTRANDO 04 94 18 80 25  
Didier COUVE 04 94 18 81 46

[vincent.barastier@var.gouv.fr](mailto:vincent.barastier@var.gouv.fr)  
[manon.beltrando@var.gouv.fr](mailto:manon.beltrando@var.gouv.fr)  
[didier.couve@var.gouv.fr](mailto:didier.couve@var.gouv.fr)